Le dimanche, un jour pas comme les autres

Article rédigé par Philippe de Saint-Germain, le 27 novembre 2008

Par Jacques Remiller*. Malgré les propos de certains députés UMP, nous sommes encore nombreux à défendre le principe du repos dominical qui est essentiel au bien être de notre société.

Quoi de mieux que de commencer la semaine (car c'est bien le premier jour de la semaine !) par un moment en famille, avec des amis, à la pêche ou en vélo ; d'aller voir une pièce de théâtre ou de jouer du saxophone dans l'harmonie locale; de lire des histoires aux enfants, d'aller à la Messe ou de se balader en forêt; de flâner sur les marchés, de passer 3 heures à table autour d'un bon repas réunissant 3 ou 4 générations...

J'admets la nécessité d'adapter la législation pour les zones touristes et de régulariser les quelques cas particuliers de régions parisienne et marseillaise. Mais il serait absurde d'étendre un assouplissement de la loi de 1906 à des zones où il n'y a pas de réelle demande, comme la région lyonnaise.

En ma qualité de membre du groupe d'études sur les marchés, le commerce non sédentaire et le commerce de proximité, j'estime que créer un tel besoin risque de briser l'équilibre des territoires en faisant migrer le dimanche vers les grosses agglomérations des clients qui font ordinairement leurs courses en semaine dans les villes moyennes. Une telle mesure ne ferait que fragiliser encore plus le commerce de proximité auquel les Français sont très attachés. Je suis maire d'une ville moyenne, Vienne (Isère), et je ferai tout mon possible pour que les commerçants de ma circonscription ne subissent pas une hémorragie de clients au profit des centres commerciaux lyonnais.

Par ailleurs, en tant que président du groupe d'amitié France-Vatican, je m'associe pleinement aux propos du cardinal Vingt-Trois :

Le dimanche est aussi le jour d'une vie familiale plus intense et plus riche. Comment peut-on souhaiter que le tissu familial soit plus riche et plus structurant pour la vie sociale, si chacun des membres de la famille est retenu ailleurs par son travail ? Est-il normal que pour gagner honnêtement sa vie on soit invité à renoncer à la qualité de la vie ? Si des dispositions législatives généralisaient le champ du travail dominical, les dommages humains et sociaux qui en découleraient seraient sans commune mesure avec le profit économique qui peut en résulter. Ce serait une mesure supplémentaire dans la déstructuration de notre vie collective (4 nov 2008).

*<u>Jacques Remiller</u> est député-maire de Vienne (Isère).